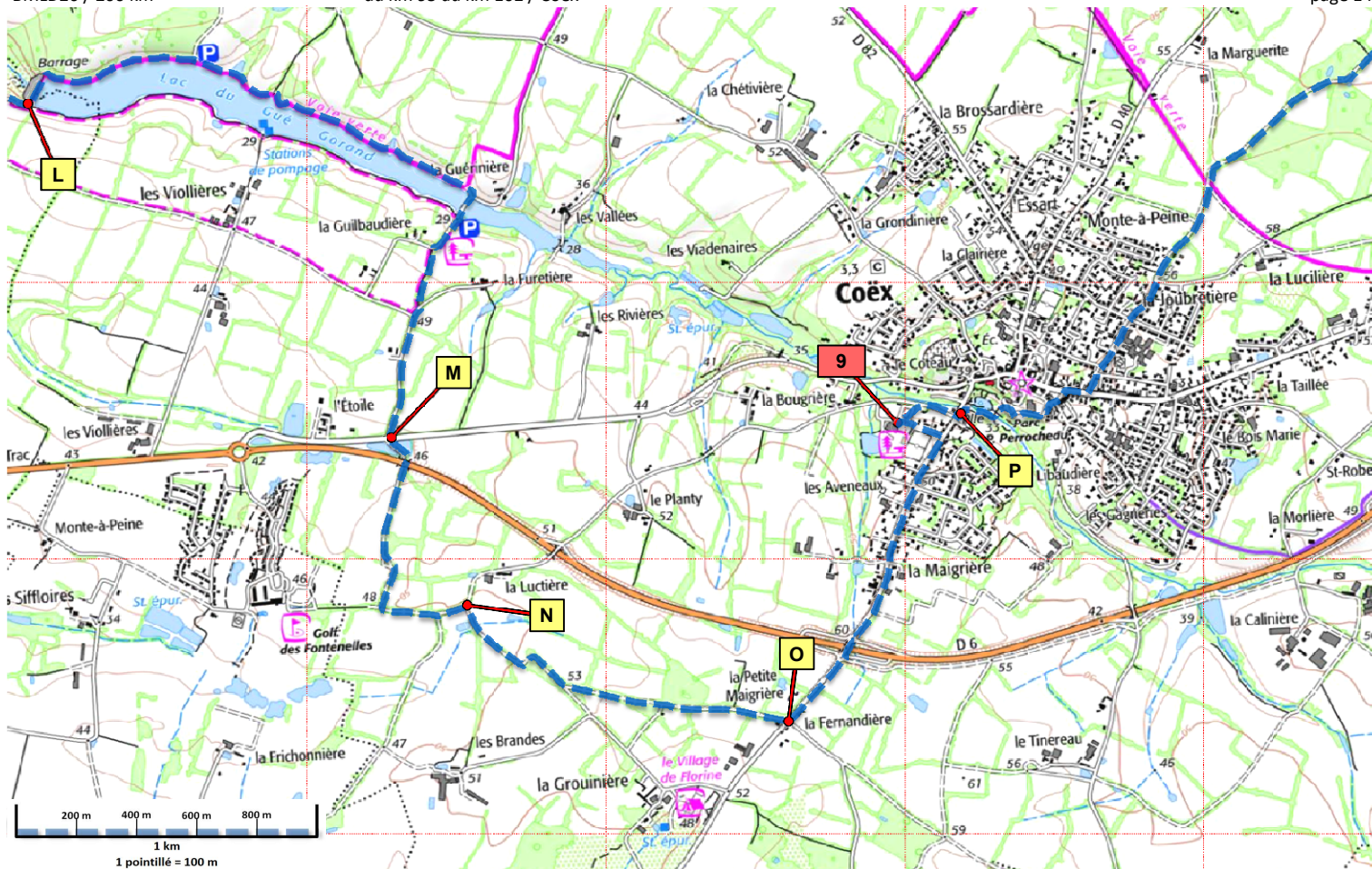

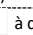

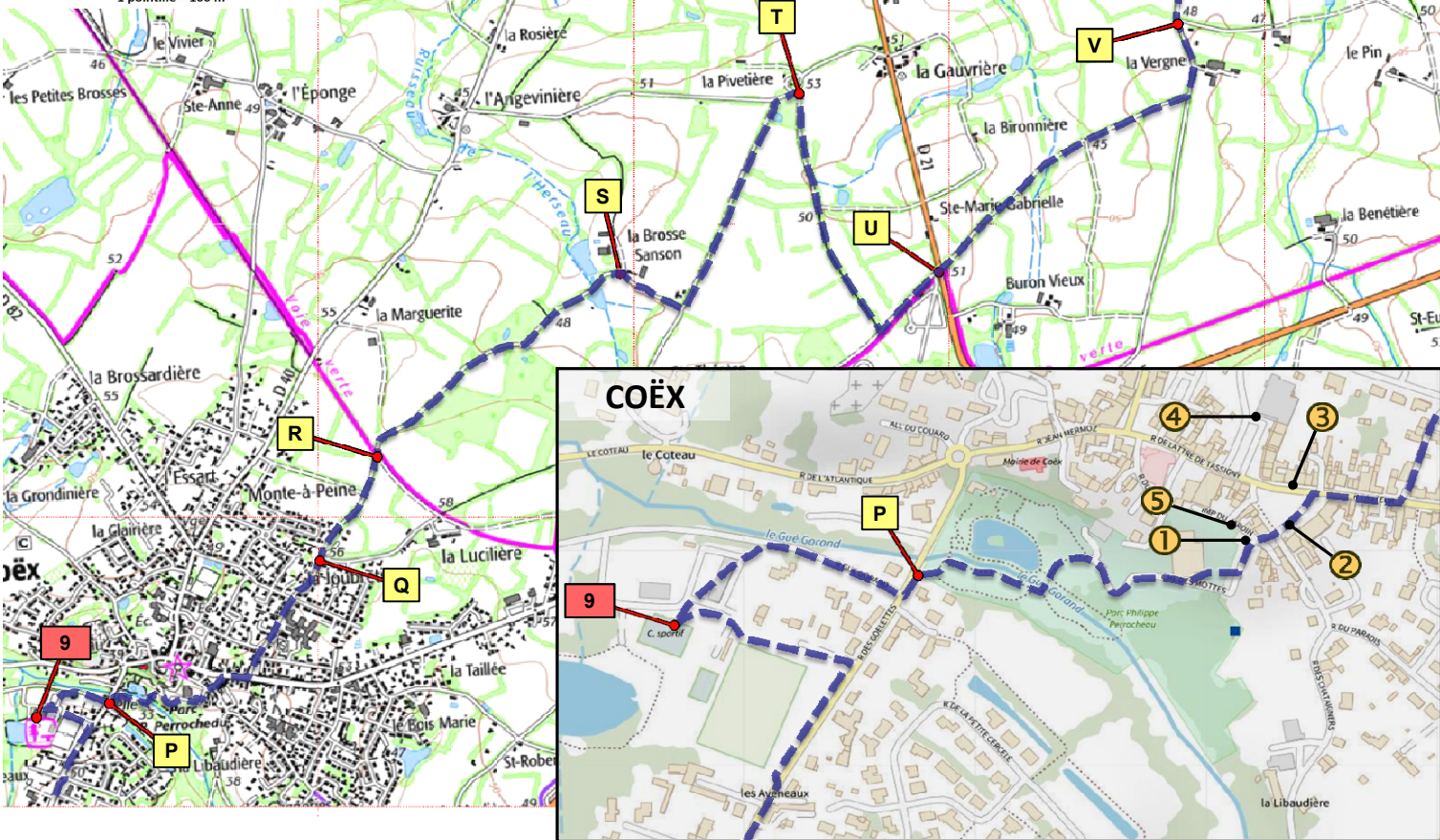
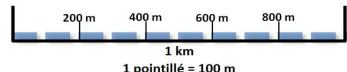


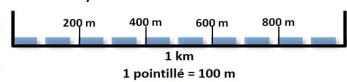
H	88,7		↑	continue en face en direction de La Ganacherie	630
I	89,3		↗	suis la courbe de la route principale vers la droite (balisage: VTT n° 23)	440
			↑	quitte la route (qui fait une courbe à droite) pour filer en face sur un grand chemin ()	460
			↑		270
			↑		600
J	91,1		→	tourne à droite sur un chemin un peu plus petit	200
			←	continue à gauche sur le grand chemin. Bientôt on entre dans Le Chaumeau	840
			↑	continue tout droit ()	110
			←	suis la rue principale qui descends vers la gauche ()	390
K	92,6		↙	tourne à gauche sur la route départementale, fais 120 m puis tourne à droite vers Les Doitières	190
8	92,8	maison n° 20	→	ven 00:28 / ven 21:11 CONTRÔLE n° 8 / dans la 20 (Jean Luc BOSSARD)	
			→	passé à droite de la maison puis tourne à gauche pour trouver un robinet fixé au mur à gauche de la porte du garage	
			→	suis cette route jusqu'au village de La Doitière que tu traverses	800
	Une personne qui n'a jamais commis d'erreurs n'a jamais tenté d'innover. Einstein				
			↑	continue tout droit dans le village. La route devient chemin que tu suis sur 350 m	350
			←	tourne dans le chemin à gauche (passage à droite de la grille)	390
L	94,4	barrage du Gué Gorand	←	tourne à gauche pour passer sur le barrage et suis la belle piste cyclable le long du lac	680



L	94,4	barrage du Gué Gorand	←	tourne à gauche pour passer sur le barrage et suis la belle piste cyclable le long du lac	680
				reste toujours sur la piste cyclable en bordure de lac jusqu'à une barrière suivie d'un petit parking	1090
		<i>piste cyclable</i>	↑	50 m après le petit parking, quitte la piste cyclable (qui monte à gauche) et continue en bordure de lac	40
		aussitôt	→	tourne à droite pour retraverser le lac	70
		de l'autre côté du lac	↑	(parking à gauche, sentier à droite) monte la route en face	160
		<i>chemin</i>	↑	dans une courbe à droite, quitte la route pour prendre le chemin en face ()	250
		<i>route</i>	↗	prends la route vers la droite. 30 m plus loin, continue tout droit sur la route ( à droite)	490
M	97,2	<i>route</i>	↑	on coupe une large route; prends le chemin en face; il passe sous une route importante	490
			↘	suis le chemin principal qui fait un S	210
		<i>chemin</i>	←	suis le chemin vers la gauche	190
		près d'un golf	↑		110
N	98,2	<i>chemin</i>	→	tourne à droite	500
		<i>chemin</i>	↗	oblique sur le chemin de gauche	340
		<i>chemin</i>	↑	continue jusqu'à une grande route.	460
O	99,5	STOP D 40	←	tourne à gauche sur la grande route. DANGER Sois prudent et bien visible surtout de nuit	290
		2 rond-points successifs	↑	toujours tout droit. Bientôt on entre dans COËX	810
		<i>La première charité d'un village, c'est sa fontaine.</i> Gaston Bonheur			
		stade à ta gauche	↑	prends l'allée-piétons qui longe le stade	140
		coin du stade	←	tourne à gauche et continue à longer le stade	110
		fin de l'allée-piétons	↑	continue tout droit puis entre, à ta gauche, dans la salle de sports Montebello	60
	100,9	Salle de Sports Montebello		ven 01:48 / sam 00:19 CONTRÔLE n° 9 / dans la salle communale	
		 point accueil-bagages, ravitaillement sommaire, boissons chaudes et froides, coin-repos			
		pour repartir	↗	à la sortie de la salle, pars légèrement à droite pour traverser le parking en passant sous l'ombrière qui le protège	90
		armoire électrique en bas du parking	→	une trace dans l'herbe mène à un escalier qui permet de descendre à la route en contrebas. Prends-la vers la droite	160
		STOP T	←	traverse la rue puis tourne à gauche en restant sur le trottoir de droite	30
P	101,2	ATTENTION aussitôt	→	entre à droite dans un parc. Avant la passerelle, prend l'allée-piétons à droite entre le ruisseau et des gradins de verdure	110



P	101,2 aussitôt	→	entre à droite dans un parc. Avant la passerelle, prend l'allée-piétons à droite entre le ruisseau et des gradins de verdure	110
	2ème passerelle	←	prend la passerelle à gauche et, de l'autre côté, continue tout droit (légèrement à droite)	150
	salle communale		Le chemin fait une courbe à droite puis une courbe à gauche pour rejoindre une salle communale	
	parking extérieur		on passe à droite de la salle puis on oblique à gauche vers un portillon qui permet de sortir du parking intérieur	90
	au		une fois sur le parking extérieur, tourne à gauche pour remonter parking puis rue () jusqu'à un	50
			continue en face jusqu'à un autre et TABAC PRESSE LOTO	50
	COËX centre-ville		1 bar ven 7:00-23:00 sam 7:00 21:00 2 boulangerie: ven sam: 06:45-13:30 15:30-19:00	
			3 restau: ven 09:30-15:00 18:00-22:00 4 Super U: ven 8:45-12:45 14:30-19:00	
			5 snack 11:30-14:00 19:00 20:30	
	COËX centre-ville	→	tourne à droite dans la rue entre le Crédit Agricole et le Tabac-Pressé-Loto	90
	rue	←	tourne à gauche dans la . Suis cette rue toujours tout droit jusqu'en haut	490
Q	102,2	↑	lorsque la rue fait un virage à droite, quitte-la pour prendre le chemin en face ()	270
		↑		150
R	102,6	↑	on coupe un large chemin (ancienne voie ferrée) bordé par une piste cyclable	760
		↑		300
S	103,7	→	prends la route vers la droite	230
		←	tourne à gauche dans le chemin	800
		→	prends la route vers la droite en direction de	90
T	104,8 aussitôt	→	prends maintenant un grand chemin à ta droite (petit poteau jaune à l'angle)	410
		↑	continue tout droit sur le chemin	490
		←	tourne à gauche dans un chemin. Bientôt on longe une piste cyclable	280
U	106,0	↑	coupe la route départementale et continue en face (panneau)	660
		↑		380
	<i>La plus grande gloire n'est pas de ne jamais tomber, mais de se relever à chaque chute.</i> Nelson Mandela			
		←	tourne à gauche sur la route en direction de	260
V	107,3	↑	continue tout droit sur la route. On passe à	1010



V	107,3	route de La Vergne	↑	continue tout droit sur la route. On passe à Le Pt Cormier	1010
W	108,4	entrée de La Boucherie	↗	Suis la courbe de la route. Dans le village, suis la rue principale qui serpente après la dernière maison	210
		chemin	↖	la rue devient chemin	130
		chemin	↖	tourne à gauche dans un chemin (poteau "Art'Ve Cycllette" à droite)	250
		chemin	↗	tourne à droite dans un chemin (poteau "Art'Ve Cycllette")	360
X	109,3	chemin	→	prends à droite un chemin de terre sans haie à droite (poteau "Art'Ve Cycllette")	390
		chemin	↖	prends à gauche un bon chemin	790
Y	110,5	La Brosse + rue	↗	tourne sur la route à droite. On passe devant la maison 6	180
		large chemin	↖	à la sortie du village, prends le large chemin à gauche	600
		rue	→	face à un panneau Attention Surveillance Vidéo , tourne à droite vers le village	50
10	111,3	La Borderie maison n°2		ven 03:33 / sam 04:24 CONTRÔLE n° 10 / dans la 2 Logeais	
			↑	traverse le village en suivant la route	200
A	111,5	STOP + D 50 DANGER	↑	continue en face sur un large chemin	1040
		chemin	↑	tout droit sur un chemin herbeux qui peut être boueux par temps humide	240
B	112,8	+ large chemin	↑	tout droit sur un chemin herbeux	410
			↑	le chemin se rétrécit, devient herbeux et, sur 1,3 km, maltraité par des motos et/ou des quads	400
C	114,2	chemin	↑	traverse la route et prends en face un chemin à demi herbeux	590
			↑	le chemin redevient carrossable	670
D	115,2	bâtiment agricole à droite	→	prends la route vers la droite (panneau "Attention Enfants")	190
		Abri-Ecoliers	↑	tout droit. 2 places dans l'abri-écoliers, sol béton	260
		route	↑		70
		route	↖	continue sur la route principale (7,5t)	710
E	116,4	parking à gauche	↑	tout droit vers Aizenay	70
			↘		360
F	116,9	après le pont, fin de la glissière	↘	prends franchement à droite une piste cyclable (chicane, 4). Suis cette piste jusqu'à un gros rond-point	520

La foi, c'est croire qu'il y aura un bar au prochain village, l'espérance qu'il sera ouvert, et la charité que tu m'y paieras un verre.